

Rapport BioInitiative 2012 **1800 nouvelles études renforcent la certitude de la nocivité des ondes et de l'urgence de mise en œuvre de nouvelles normes pour protéger la population**

Université d'Albany, Rensselaer, New York.

Un nouveau rapport du groupe de travail BioInitiative 2012 montre que les preuves des risques pour la santé que font encourir les ondes électromagnétiques et technologies sans fil se sont accrues depuis 2007. Le rapport passe en revue 1800 nouvelles études scientifiques. Les utilisateurs de téléphones portables, les futurs parents, les jeunes enfants et les femmes enceintes sont exposés à un risque particulier.

« Les études montrent qu'il existe un risque accru avéré de développer un gliome (tumeur cérébrale maligne) » dit Lennart Hardell, Docteur à l'Université d'Orebro, en Suède. « L'épidémiologie montre que les ondes devraient être classées comme cancérigènes pour les humains. Les limites fixées par la FCC/IEE et l'ICNIRP ne sont aucunement adéquates pour protéger la Santé Publique ».

Une douzaine de nouvelles études lient les radiations du téléphone mobile aux dommages causés au sperme. Un téléphone dans la poche ou à la ceinture nuit à la qualité spermatique, ceci résulte en une malformation des spermatozoïdes, et provoque un abaissement de la fertilité masculine. Les ordinateurs avec connexion Internet en Wi-Fi provoquent une altération de l'ADN des spermatozoïdes.

Il y a de fortes preuves que les ondes augmentent de façon sensible le développement de l'autisme et ses symptômes. *« Même si les recherches sont toujours en cours, Il est urgent d'abaisser les seuils d'exposition aux ondes et aux technologies sans fil que ce soit pour les personnes atteintes d'autisme, les enfants de tous âges, les futurs parents, et durant la grossesse »* dit le Dr Martha Herbert.

Les appareils sans fils tels que téléphones et ordinateurs portables utilisés par les femmes enceintes peuvent altérer le développement cérébral de leurs fœtus. Ceci a été démontré dans deux groupes d'études sur les animaux et les humains, concernant l'hyperactivité, les problèmes d'apprentissage et de comportement..

D'après le Dr David O. Carpenter, co-éditeur du rapport 2012 :

« Nous avons dorénavant beaucoup plus de preuves concernant les risques sanitaires qu'encourent des milliards de personnes à travers le monde ».

Cette étude couvre les ondes provenant de lignes électriques, des câbles électriques, des appareils électriques manuels, et des technologies sans-fil (téléphones cellulaires et sans fil d'intérieur, antennes relais, compteurs « intelligents », Wi-Fi, ordinateurs sans-fil, routeurs sans-fil, babyphones, et autres appareils électroniques). Les sujets couverts comprennent les dommages causés à l'ADN et aux gènes, les effets sur la mémoire, l'apprentissage, le comportement, l'attention, les problèmes de sommeil, le cancer et les maladies neurologiques telle que la maladie d'Alzheimer. Il est urgent de promulguer de nouveaux standards de sûreté afin de se protéger contre les expositions aux ondes qui sont désormais omniprésentes.

Pour l'association nationale de Robin des Toits, les pouvoirs publics doivent enfin mesurer l'urgence de la situation.

Une proposition de loi sur l'abaissement de l'exposition aux champs électromagnétiques sera présentée à l'Assemblée Nationale à la fin du mois de Janvier 2013 ; il faut limiter l'exposition du public à 0,6 V/m comme le demande le Conseil de l'Europe par la Résolution 1815 du 27 Mai 2011, préserver la santé des enfants et des femmes enceintes et reconnaître l'électrohypersensibilité.

Le rapport BioInitiative 2012 est disponible sous www.bioinitiative.org dès le 7 janvier 2013 (version anglaise).